

géoportail DE L'URBANISME

Club PLUi du 10 janvier 2019



Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)

Rappel réglementaire

L'ordonnance du 20 décembre 2013 fixe pour les collectivités territoriales (communes et EPCI) trois échéances dans la mise en œuvre du GPU :

Au 1^{er} janvier 2016

→ Rendre les documents d'urbanisme (DU) accessibles en ligne (sur le GPU ou sur un autre site)

Entre le 1^{er}/01/2016 et le 1^{er}/01/2020

→ Toute création ou révision de DU doit être transmise à l'État dématérialisée et au standard CNIG

A partir du 1^{er} janvier 2020

→ Les documents d'urbanisme doivent être publiés dans le GPU pour être **exécutoires**.

Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)

Code de l'urbanisme

« Le portail national de l'urbanisme est, pour l'ensemble du territoire, le site national pour l'accès dématérialisé, à partir d'un point d'entrée unique, aux documents d'urbanisme (DU) et aux servitudes d'utilité publique, transmis à l'Etat » (article L133-1 du CU)

- L'article L133-2 du CU demande aux communes ou leur groupement compétent de **transmettre à l'État leur document d'urbanisme sous format électronique**
- Les articles R143-16, R153-22 et R163-6 du CU imposent, à compter du 1^{er} janvier 2020, aux communes ou leur groupement compétent **la publication du DU sur le GPU afin de le rendre exécutoire**
- Les articles L133-4 et R133-2 du CU imposent que **cette numérisation** soit faite conformément aux dispositions **du standard élaboré par le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG)**

Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)

Qu'est ce que le format CNIG ?

Le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG), au sein duquel les collectivités sont représentées (AMF, ADF, ACUF, etc.) a la charge de faciliter l'utilisation et la réutilisation de l'information géographique

Depuis 2006, le CNIG élabore et maintient trois standards de dématérialisation des documents d'urbanisme :

- le standard POS/PLU/PLUi/PSMV
- le standard « cartes communales », est une déclinaison du premier
- le standard pour les servitudes d'utilité publique (SUP)

Objectif :

Faciliter les échanges d'informations entre les plateformes recueillant les documents d'urbanisme par l'harmonisation de la structure et des formats de documents



Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)

Pourquoi dématérialiser les DU

La numérisation des documents d'urbanisme répond à un triple objectif :

- **Favoriser l'information des citoyens** en assurant une mise à disposition des documents sur internet pour tous les citoyens

- **Simplifier les échanges d'information** en harmonisant le standard de numérisation des documents et en assurant la cohérence de la diffusion des documents d'urbanisme

- **Réaliser des économies** en permettant la transmission en format dématérialisé des documents en lieu et place des documents papier lors des transmissions aux personnes publiques associées ou lors du contrôle de légalité

Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)



LE GÉOPORTAIL DE L'URBANISME ÉVOLUE

Créé le Lundi 11 Juin 2018 à 18h58
Modifié le Lundi 06 Août 2018 à 16h11

Une nouvelle version du Géoportail de l'urbanisme vient d'être livrée.

Les plans locaux d'urbanisme et cartes communales numérisés au standard CNIG PLU/CC 2017 peuvent dès maintenant être versés dans le GPU.

Un zoom sur la parcelle cliquée (suite à un clic sur la carte) est désormais présent et constitue le premier pas vers un fonctionnement et une présentation des informations d'urbanisme « à la parcelle » qui arriveront à la fin de l'année.

Des améliorations ergonomiques ont aussi été apportées, pour plus de confort dans votre utilisation du site : affichage de la carte en plein écran, recherche à la parcelle simplifiée, réorganisation de l'organisation des onglets et de la rubrique d'aide en particulier.

Nous vous souhaitons une bonne utilisation du site.

ÉVOLUTIONS DU CONTRÔLE ET DE L'ÉDITION DES MÉTADONNÉES

Créé le Mercredi 14 Février 2018 à 15h57
Modifié le Jeudi 15 Février 2018 à 11h05

Afin d'améliorer la qualité des documents d'urbanisme, les contrôles effectués sur les métadonnées sont dé-

NOUVEAUTÉS

LE SERVICE EN CHIFFRES

La base du service contient actuellement :

5470 documents d'urbanisme.
306 servitudes d'utilité publique.
51 schémas de cohérence territoriale.

- La CC de la commune **SAINT-CLEMENT** a été publiée le Jeudi 10 Janvier 2019 à 09h13
- Le PLU de la commune **RICHARDMENIL** a été publié le Jeudi 10 Janvier 2019 à 09h12
- Le PLUi de la commune **PLUI RODEZ AGGLOMERATION** a été publié le Jeudi 10 Janvier 2019 à 08h47
- Le PLU de la commune **PIERREVILLE** a été publié le Jeudi 10 Janvier 2019 à 07h58
- Le PLU de la commune **VITERNE** a été publié le Mercredi 09 Janvier 2019 à 15h47

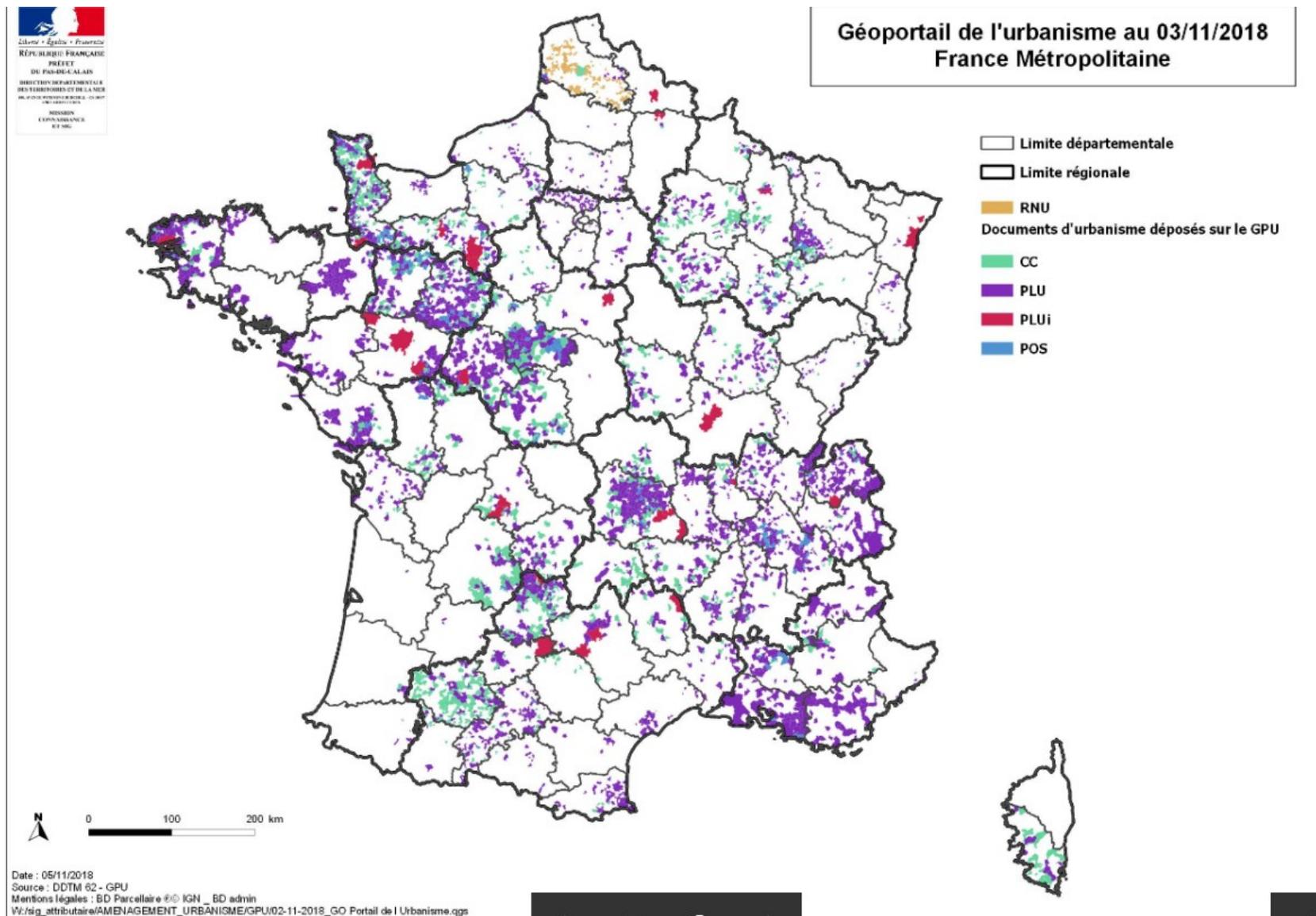
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

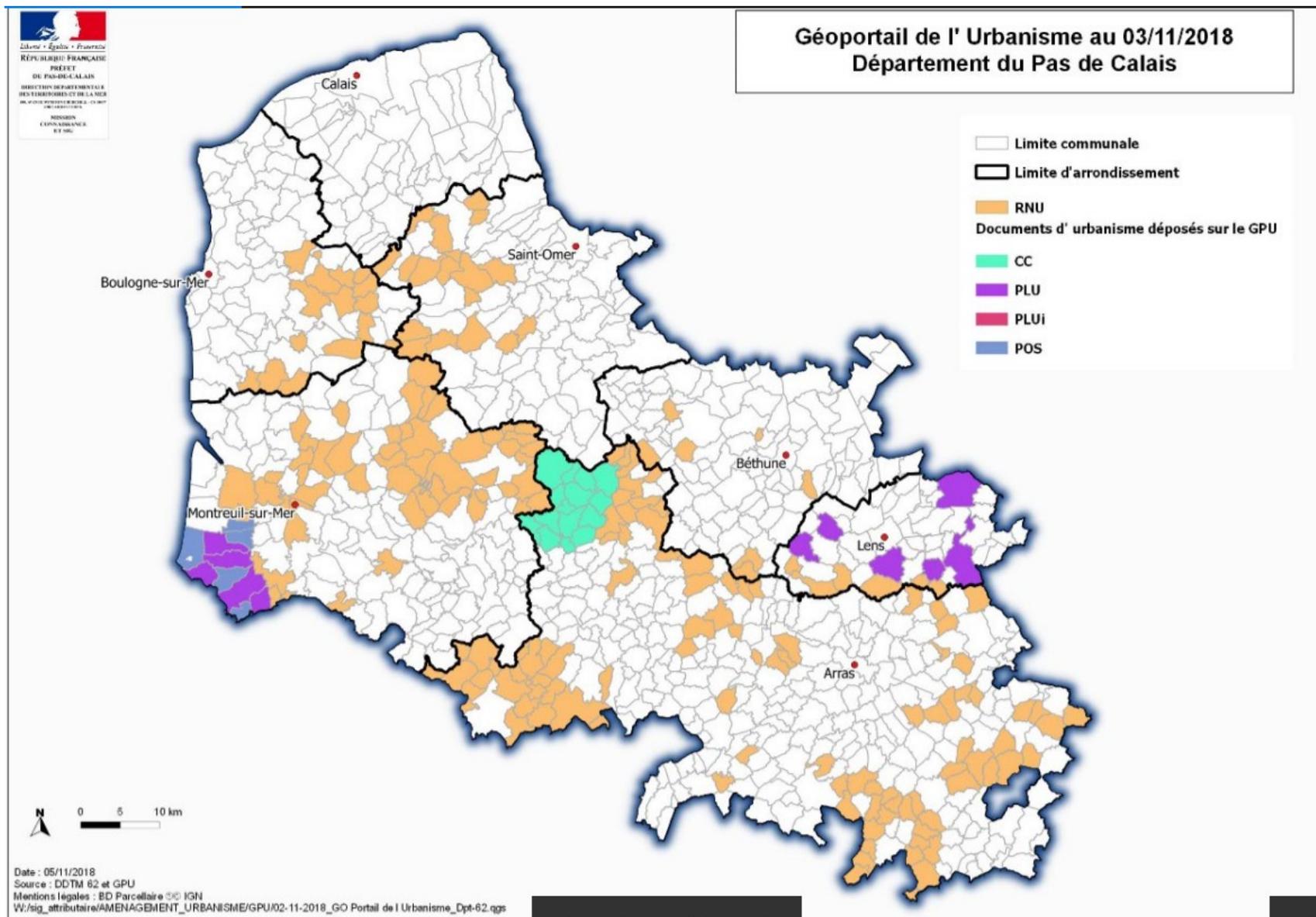
Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)

État des lieux national



Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)

Etat des lieux départemental



Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)

Exemple de la commune d'Hénin-Beaumont

géoportail DE L'URBANISME

Informations générales Cartographie Recherche avancée Aide Administration

DDTM_62_AdminLocal DDTM_62_AdminLocal , DDTM_62_AdminLocal

Accueil > Cartographie

62110 Hénin-Beaumont

+ rechercher par parcelle

HENIN-BEAUMONT (62427)

(PLU) de la commune de HENIN-BEAUMONT, approuvé le 16/12/2016.

Zone classée UA, zone urbaine de très forte densité qui correspond au centre ville d'Hénin-Beaumont, affectée essentiellement à l'habitation, aux équipements, aux services et aux activités qui en sont le complément naturel, en application du règlement.

Ensemble des pièces écrites

- Règlement
- Plan de zonage
- Projet d'aménagement et de développement durables
- Procédure
- Prescriptions
- Rapport de présentation
- Orientations d'aménagement
- Annexes

Téléchargez l'archive complète

lon : 2.947308 lat : 50.420098

lon : 2.956009 lat : 50.405329

Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)

Trois situations peuvent se présenter :

Cas 1

→ DU achevé
mais non
numérisé

→ Faire appel à tout BE spécialisé
dans la numérisation du
document, en lui demandant
d'appliquer le standard CNIG

Cas 2

→ DU en cours
mais numérisation
non prévue au
cahier des charges

→ Commander une prestation
complémentaire de numérisation

Cas 3

→ Élaboration ou
révision prescrite

→ Prévoir dans le cahier des
charges en vue du recrutement
du bureau d'études la
numérisation du document
d'urbanisme au format CNIG

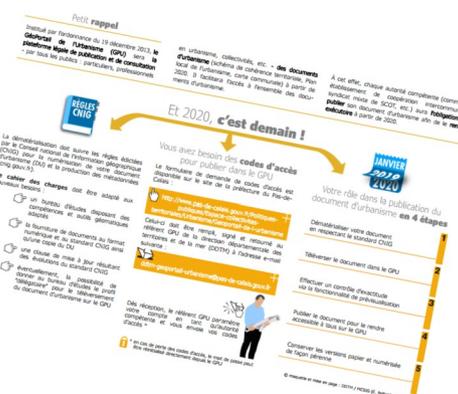
Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)

Ce qui est fait :

👉 Mise en ligne sur le site internet de la Préfecture du kit de déploiement du GPU à destination des collectivités locales :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Espace-collectivites-territoriales/Urbanisme/Geoportail-de-l-urbanisme>

👉 Réalisation d'une plaquette d'information sur le GPU



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

Le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU)

A venir :

- 👉 Actions de communication à destination de l'ensemble des bénéficiaires
- 👉 Intervention au prochain club PLUi « technique » du 7 mars 2019

Contact

Le référent GPU de la DDTM :

ddtm-geoportail-urbanisme@pas-de-calais.gouv.fr



géoportail

DE L'URBANISME

Merci

